

L'an deux mille dix-neuf le six juin à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYS Jean-Pierre, Maire.

**Présents :** Mmes et MM. BARETTE, BERGÉ, CARPEVIOLE, CAYRON, CHAPOTIN, DUFOUR, LAGROT, LAPLACE-NOBLE, LEGRAND, LOUSTAU, MARTIN, NOIR, PEYROULET B, PEYROULET J.M., PEYS, SENTAURENS, VERLOGEUX.

**Absent ayant donné procuration :** M. LENOIR (M. CAYRON)

**Absents excusés :** Mme CARPELA, Mme DE FAUP, M. LABORDE, M. PARADE, M. RUBIO.

**Secrétaire de séance :** Mme CARPEVIOLE.

La séance est ouverte à 18 h par la lecture du compte rendu de la séance précédente.  
Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

### **I - PATRIMOINE :**

° Une Résidence Jeunes, comportant 13 logements avec une capacité d'accueil totale pour 17 personnes, est comme prévu appelée à voir le jour sur le site Lechaud. L'investissement est estimé à environ 870 000 €. La commune a contractualisé avec l'opérateur HABITELEM dans le cadre d'un bail emphytéotique de 50 ans. Début des travaux en 2020. Par ailleurs, une parcelle vient d'être acquise dans le bourg auprès d'un privé. A terme, 11 logements pour personnes âgées autonomes y seront construits par l'office public HABITELEM.

° Un dossier ruralité pour des travaux dans la Halle Poyssanne à hauteur de 39 720 € va être déposé auprès du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.

### **II - SCOLAIRE :**

° Cette semaine, sous le thème du Développement Durable Européen, a permis aux enfants du faire des ateliers avec M. Christophe GALABERT autour de la création de pain, M. ROULLIER pour les yaourts, la ferme ROUTIS avec diffusion d'un petit film sur l'élevage des poulets. Jeudi, des bénévoles de l'Agenda 21 ont présenté le poulailler et le vergen participatif. Vendredi les enfants auront élaboré avec Jean-Noël BALAO, le cuisinier du restaurant scolaire, le repas du soir pour les parents.

° La fin de l'année scolaire sera fêtée sur deux jours avec une nouvelle formule les 28 et 29 juin. Le vendredi, les spectacles des enfants débuteront à 18 h, au groupe scolaire avant la projection du film « Portrait de village ». Le samedi après-midi, des « Olympiades » sont organisés par l'association des parents d'élèves avant la soirée festive « Sauvagnon sous les lampions » (repas dansant) que propose l'association Art et Terroir.

° Un « atelier jeunes » organisé par la C.C.L.B. permettra à 4 jeunes de 15 à 17 ans de travailler au service espaces verts de la Commune.

### **III - ANIMATION :**

° Une restructuration des salles du sous-sol du Centre Festif est présentée afin de s'adapter aux différentes demandes des associations.

° La junior association du Skate Park propose quant à elle une nocturne par mois.

° Le conseil municipal a récemment voté un budget de 5 000 € pour des actions participatives. Chaque projet permettra de financer des initiatives élaborées par 3 personnes minimum et relevant de l'intérêt collectif. Les candidatures (description, porteurs du projet, budget, échéancier, partenaires...) doivent parvenir à la Mairie ([mairie@sauvagnon.fr](mailto:mairie@sauvagnon.fr)) avant le 30 septembre. Chaque dossier sera validé par un jury composé d'élus de responsables associatifs, d'enfants, de membres du conseil des sages et de l'agenda 21 ainsi que des membres des services municipaux. Les projets recevables seront proposés au vote des citoyens à l'automne 2019 et la réalisation se fera dans l'année qui suit, sous forme de chantier participatif ou d'action collective.

### **IV - COMMUNICATION - EMPLOI :**

° Un restaurant éphémère, avec un restaurateur différent à chaque date, verra le jour le vendredi 5 juillet à 12 h pour la première à la Maison pour Tous et sous la Halle. Repas à 15 € sur inscription en Mairie.

### **V - SOCIAL :**

° Les ateliers du CIAPA.  
° Tous les tarifs de la Maison de Retraite sont présentés.  
Le bâtiment EHPAD, appartenant à HABITELEM, va être racheté par la CCLB qui jusque là versait un loyer à cet office public.

### **VI - DIVERSES DELIBERATIONS :**

- ° Modification de Temps de travail
- ° Compte Epargne Temps
- ° Décision modificative
- ° Accueil de jeunes de Caubios-Loos à l'ALSH

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 05 juillet 2019 à 18 h 30.

Fait à SAUVAGNON, le 14 juin 2019

Le Maire,

Jean-Pierre PEYS

